



# Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Taski Sani Cid Pur-Eco W1e

Révision: 2022-07-03

Version: 05.1

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Taski Sani Cid Pur-Eco W1e

UFI: 97T5-50C9-G00N-5XM6

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit:

Nettoyant pour salles de bain/toilettes.

Uniquement pour usage professionnel.

Utilisations déconseillées:

Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés.

#### SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs:

AISE\_SWED\_PW\_8a\_2

AISE\_SWED\_PW\_8b\_2

AISE\_SWED\_PW\_10\_1

AISE\_SWED\_PW\_11\_1

AISE\_SWED\_PW\_19\_1

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Diversey Europe Operations BV, Maarssenbroeksedijk 2, 3542DN Utrecht, The Netherlands

#### Coordinnées

Diversey Belgique

Haachtsesteenweg 672, 1910 Kampenhout, Belgique, Tel: 016-617777

E-mail: msds.jd-BE@diversey.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité)

Centre Antipoisons Belgique: Tel: 070-245245

Centre Antipoisons Luxembourg: Tel: (+353) 8002 5500

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Non classé

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Mentions de danger :

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

#### 2.3 Autres dangers

Pas d'autres dangers connus.

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Remarques	Pour cent en poids
acide citrique	201-069-1	-	01-2119457026-42	STOT SE 3 (H335) Eye Irrit. 2 (H319)		3-10

Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.

ATE, si disponible(s), sont énumérées dans le section 11.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16..

### SECTION 4: Premiers secours

**4.1 Description des premiers secours**

<b>Inhalation:</b>	Consulter un médecin en cas de malaise.
<b>Contact avec la peau:</b>	Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Si l'irritation survient et persiste, faire appel à une assistance médicale.
<b>Ingestion:</b>	Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.
<b>Protection individuelle des secouristes:</b>	Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

<b>Inhalation:</b>	Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Contact avec la peau:</b>	Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Ingestion:</b>	Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1 Moyens d'extinction**

Dioxide de carbone (CO2). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pas de dangers particuliers connus.

**5.3 Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluant gants et protection du visage.

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pas de mesures spéciales requises.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Diluer avec une grande quantité d'eau. Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide. Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, liants universels, sciure). Ne pas replacer les matières déversées dans leur récipient d'origine. Récupérer dans des récipients fermés et adaptés pour élimination.

**6.4 Référence à d'autres sections**

Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

**SECTION 7: Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:**

Pas de précautions spéciales requises.

**Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:**

Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

**Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:**

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversey. Ne pas respirer les aérosols.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Pour les conditions à éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1 Paramètres de contrôle****Limites d'exposition professionnelle**

Valeurs limites de l'air, si disponible:

Valeurs limites biologiques, si disponible:

**Procédures de surveillance recommandées, si disponible:****Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:****valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC****Exposition humaine**

DNEL/DMEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
acide citrique	-	-	-	-

DNEL/DMEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
acide citrique	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	-

DNEL/DMEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
acide citrique	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	-

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m<sup>3</sup>)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
acide citrique	-	-	-	-

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m<sup>3</sup>)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
acide citrique	-	-	-	-

**Exposition de l'environnement**

Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
acide citrique	0.44	0.044	-	> 1000

Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m <sup>3</sup> )
acide citrique	34.6	3.46	33.1	-

**8.2 Contrôles de l'exposition**

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité.

Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation.

Les conditions normales d'utilisation sont supposées s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation des pur produit:

**Contrôles d'ingénierie appropriés:** Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Contrôles organisationnels appropriés:** Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit non dilué :**

	SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
Transfert et dilution manuels	AISE_SWED_PW_8a_2	PW	PROC 8a	60	ERC8a
Transfert et dilution manuels	AISE_SWED_PW_8b_2	PW	PROC 8b	60	ERC8b

**Équipement de protection individuelle**  
**Protection des yeux/du visage:**

Les lunettes de sécurité ne sont pas normalement requises. Toutefois, leur utilisation est recommandée dans les cas où des éclaboussures peuvent se produire lors de la manipulation du produit (EN 166).

**Protection des mains:**

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Protection du corps:**

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Protection respiratoire:**

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Contrôles de l'exposition de l'environnement:**

Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

*Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit dilué :*

**Concentration maximale recommandée (%):** 2

**Contrôles d'ingénierie appropriés:** Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale.

**Contrôles organisationnels appropriés:** Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

**Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit dilué :**

	SWED	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
Application manuelle par brossage, frottage ou nettoyage	AISE_SWED_PW_10_1	PW	PROC 10	480	ERC8a
Application par pulvérisation	AISE_SWED_PW_11_1	PW	PROC 11	60	ERC8a
Application par brumisation					
Application manuelle	AISE_SWED_PW_19_1	PW	PROC 19	480	ERC8a

**Équipement de protection individuelle****Protection des yeux/du visage:**

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Protection des mains:**

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Protection du corps:**

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Protection respiratoire:**

Application par flacon pulvérisateur: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation. Appliquer les mesures techniques conformes aux limites d'exposition professionnelle, si disponible.

**Contrôle de l'exposition de l'environnement:**

Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

#### Méthode / remarque

**État physique:** Liquide

**Couleur:** Limpide , Moyen , Rouge

**Odeur:** Produit caractéristique

**Seuil olfactif:** Non applicable

**Point de fusion/point de gel (°C)** Non déterminé

Non approprié pour la classification de ce produit

**Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)** Non déterminé

Voir les données sur la substance

Données de la substance, point d'ébullition

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphérique (hPa)
acide citrique	Pas de données disponibles		

#### Méthode / remarque

**Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable aux liquides

**Inflammabilité (liquide):** Non inflammable.

**Point d'éclair (°C):** Non applicable.

**Supporte la combustion:** Non applicable.

( Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2 )

**Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité/d'explosivité (%):** Non déterminé

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible:

#### Méthode / remarque

**Température d'auto-inflammabilité:** Non déterminé

**Température de décomposition:** Non applicable.

**pH:** =< 2 pur

**pH dilué:** ≈ 2 (2 %)

**Viscosité cinématique:** Non déterminé

**Solubilité dans/miscibilité avec eau:** Complètement miscible

ISO 4316

ISO 4316

Données de la substance, solubilité dans l'eau

Ingrédient(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
acide citrique	1630	Méthode non fournie	

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

**Pression de vapeur:** Non déterminé

**Méthode / remarque**

Voir les données sur la substance

Données de la substance, pression de vapeur

Ingrédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
acide citrique	Pas de données disponibles		

**Densité relative:** ≈ 1.05 (20 °C)

**Méthode / remarque**

OECD 109 (EU A.3)

**Densité de vapeur:** Pas de données disponibles.

Non approprié pour la classification de ce produit

**Caractéristiques des particules:** Pas de données disponibles.

Non applicable aux liquides.

## 9.2 Autres informations

### 9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique

**Propriétés explosives:** Non-explosif.

**Propriétés comburantes:** Non comburant.

**Corrosion vis à vis des métaux:** Non corrosif

Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 37

### 9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

**Réserve acide:** ≈ -1.9 (g NaOH / 100g; pH=4)

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

### 10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

### 10.5 Matières incompatibles

Pas connu en cas d'usage dans des conditions normales.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Données sur le mélange:.

#### ATE(s) pertinentes, calculées:

ATE - Voie orale (mg/kg): >2000

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:.

#### Toxicité aiguë

## Toxicité aiguë par voie orale

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)	ATE (mg/kg)
acide citrique	LD <sub>50</sub>	3000	Rat	Méthode non fournie		Non établie

## Toxicité aiguë par voie cutanée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)	ATE (mg/kg)
acide citrique	LD <sub>50</sub>	> 2000	Rat	Méthode non fournie		Non établie

## Toxicité d'inhalation aiguë

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
acide citrique		Pas de données disponibles			

## Toxicité d'inhalation aiguë, continu

Ingrédient(s)	ATE - inhalation, poussières (mg/l)	ATE - inhalation, brouillard (mg/l)	ATE - inhalation, vapeurs (mg/l)	ATE - inhalation, gaz (mg/l)
acide citrique	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie

## Irritation et corrosivité

## Irritation de la peau et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
acide citrique	Non irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	

## Irritation oculaire et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
acide citrique	Irritant	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	

## Irritation des voies respiratoires et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
acide citrique	Pas de données disponibles			

## Sensibilisation

## Sensibilisation par contact avec la peau

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
acide citrique	non sensibilisant	Cochon de guinée	Méthode non fournie	

## Sensibilisation par inhalation

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
acide citrique	Pas de données disponibles			

## Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

## Mutagénicité

Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode (in-vitro)	Résultat (in-vivo)	Méthode (in-vivo)
acide citrique	Pas de données disponibles		Aucune preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs	Méthode non fournie

## Cancérogénicité

Ingrédient(s)	Effets
acide citrique	Pas de preuves de cancérogénicité, résultats des tests négatifs

## Toxicité pour la reproduction

Ingrédient(s)	Critère	Effet spécifique	Valeur (mg/kg poids corporel/jour)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
acide citrique			Pas de				Aucune preuve de toxicité pour

		données disponibles				la reproduction
--	--	---------------------	--	--	--	-----------------

**Toxicité par administration répétée**

Toxicité orale subaiguë ou subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
acide citrique		Pas de données disponibles				

toxicité dermale subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
acide citrique		Pas de données disponibles				

toxicité par inhalation subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
acide citrique		Pas de données disponibles				

Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie d'exposition	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque
acide citrique			Pas de données disponibles					

STOT-exposition unique

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
acide citrique	Pas de données disponibles

STOT-exposition répétée

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
acide citrique	Pas de données disponibles

**Risque d'aspiration**

Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3.

**Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé**

Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

**11.2 Informations sur les autres dangers****11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Propriétés perturbant le système endocrinien - Résultats pour l'humain, si disponible:

**11.2.2 Autres informations**

Aucune autre information pertinente disponible.

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité**

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

Données sur les substances, le cas échéant et si disponibles, sont énumérées ci-dessous:

**Toxicité aquatique à court terme**

Toxicité aquatique à court terme - poisson

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
acide citrique	LC <sub>50</sub>	440	<i>Leuciscus idus</i>	Méthode non communiquée	48

## Toxicité aquatique à court terme - crustacés

Ingrediént(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
acide citrique	EC <sub>50</sub>	1535	<i>Daphnia magna Straus</i>	Méthode non communiquée	24

## Toxicité aquatique à court terme - Algues

Ingrediént(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
acide citrique	LC <sub>50</sub>	425	<i>Scenedesmus quadricauda</i>	Méthode non communiquée	168

## Toxicité aquatique à court terme - espèces marines

Ingrediént(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)
acide citrique		Pas de données disponibles			

## Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries

Ingrediént(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'exposition
acide citrique	EC <sub>50</sub>	> 10000	<i>Pseudomonas</i>	Méthode non communiquée	16 heure(s)

## Toxicité aquatique à long terme

## Toxicité aquatique à long terme - poissons

Ingrediént(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
acide citrique		Pas de données disponibles				

## Toxicité aquatique à long terme - crustacés

Ingrediént(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
acide citrique		Pas de données disponibles				

## Toxicité aquatique vis-à-vis d'autres organismes benthiques y compris les organismes vivant dans les sédiments, si disponible:

Ingrediént(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sediment)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
acide citrique		Pas de données disponibles				

## Toxicité terrestre

## Toxicité terrestre - vers de terre, si disponible:

Ingrediént(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
acide citrique		Pas de données disponibles				

## Toxicité terrestre - plantes, si disponible:

Ingrediént(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
acide citrique		Pas de données disponibles				

## Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible:

Ingrediént(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
acide citrique						

					n (jours)	
acide citrique		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponible:

Ingédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
acide citrique		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - bactéries du sol, si disponible:

Ingédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
acide citrique		Pas de données disponibles				

**12.2 Persistance et dégradabilité****Dégradation abiotique**

Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible:

Ingédient(s)	Temps de demi-vie	Méthode	Evaluation	Remarque
acide citrique	Pas de données disponibles			

Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible:

Ingédient(s)	Temps de demi-vie dans l'eau fraîche	Méthode	Evaluation	Remarque
acide citrique	Pas de données disponibles			

Dégradation abiotique - autres processus, si disponible:

Ingédient(s)	Type	Temps de demi-vie	Méthode	Evaluation	Remarque
acide citrique		Pas de données disponibles			

**Biodégradation**

Biodégradabilité facile - conditions aérobiques

Ingédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT <sub>50</sub>	Méthode	Evaluation
acide citrique			97 % en 28 jours(s)	OECD 301B	Facilement biodégradable

Facilement biodégradable - conditions anaérobies et marine, si disponible:

Ingédient(s)	Moyens & types	Méthode analytique	DT <sub>50</sub>	Méthode	Evaluation
acide citrique					Pas de données disponibles

Dégradation dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible:

Ingédient(s)	Moyens & types	Méthode analytique	DT <sub>50</sub>	Méthode	Evaluation
acide citrique					Pas de données disponibles

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)

Ingédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
acide citrique	-1.72		Pas de bioaccumulation prévue	

Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
acide citrique	Pas de données disponibles				

**12.4 Mobilité dans le sol**

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

Ingédient(s)	Coéfficient d'adsorption Log Koc	Coefficient de désorption Log Koc(des)	Méthode	Type de sol/ sédiments	Evaluation
acide citrique	Pas de données				Potentiel de mobilité dans le

	disponibles			sol, soluble dans l'eau
--	-------------	--	--	-------------------------

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Propriétés perturbant le système endocrinien - Effets sur l'environnement, si disponible:

**12.7 Autres effets néfastes**

Pas d'effets néfastes connus.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets**

**Déchets de résidus / produits non utilisés:** Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent être éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec la législation locale.

**Le code européen des déchets:** 20 01 30 - détergents autres que ceux mentionnés au 20 01 29.

**Emballages vides**

**Recommandation:** Suivre la législation nationale ou locale en vigueur.

**Produits de nettoyage appropriés:** De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant.

**SECTION 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)**

**14.1 Numéro ONU:** Marchandises non-dangereuses

**14.2 Nom d'expédition des Nations unies** Marchandises non-dangereuses

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport:** Marchandises non-dangereuses

**14.4 Groupe d'emballage:** Marchandises non-dangereuses

**14.5 Dangers pour l'environnement:** Marchandises non-dangereuses

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:** Marchandises non-dangereuses

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC:** Marchandises non-dangereuses

**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange****Règlements UE:**

- Règlement (CE) n° 1907/2006 - REACH
- Règlement (CE) n° 1272/2008 - CLP
- Règlement (CE) n° 648/2004 - règlement relatif aux détergents
- les substances identifiées comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605
- Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)
- Code maritime international de transport des matières dangereuses (IMDG)

**Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VII et Titre VIII, respectivement):** Non applicable.

**Ingrédients selon le Règlement Détergents CE 648/2004**

agents de surface non ioniques

< 5 %

parfums, Hydroxycitronellal

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

**Seveso - Classification:** Non classé

**15.2 Evaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

**SECTION 16: Autres informations**

*Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.*

**Code FDS:** MSDS6189

**Version:** 05.1

**Révision:** 2022-07-03

**Raison de la révision:**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s):, 1, 8, 16

**Procédure de classification**

La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les Fiches de Données de Sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques, la section 11 pour l'information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.

**Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées à l'article 3:**

- H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
- H335 - Peut irriter les voies respiratoires.

**Abréviations et acronymes:**

- AISE - L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
- ATE - Estimation de la Toxicité Aiguë
- DNEL - Dose dérivée sans effet
- CE50 - concentration efficace, 50%
- ERC - Catégories de rejet dans l'environnement
- EUH - Déclaration de danger spécifique CLP
- CL50 - concentration létale, 50%
- LCS - Étape du cycle de vie
- DL50 - dose létale, 50%
- DSENO - Dose sans effet nocif observé
- DSEO - Dose sans effet observé
- OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques
- PBT - Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
- PNEC - Concentration Prévisible Sans Effet
- PROC - Catégories de processus
- Numéro REACH - Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
- vPvB - très Persistantes et très Bioaccumulables

**Fin de la Fiche de Données de Sécurité**